



PLAN CRECHE : BIENTOT NOEL ?

Familles de France partage les orientations sur les contours du futur Service Public de la Petite Enfance présentées par la Première Ministre : renforcer l'accessibilité des modes d'accueil pour garantir un accès à chaque jeune enfant tout en répondant à une exigence de qualité, et en restaurant l'attractivité des métiers de la petite enfance.
Familles de France souligne néanmoins la nécessité de porter une attention particulière sur leur application dans le temps et aux moyens mis en place.

Familles de France rappelle tout d'abord que :

- Trouver une solution d'accueil de son ou ses jeunes enfants reste une préoccupation forte des parents,
- Les plans crèches précédents n'ont jamais produit les quantités attendues,
- Les solidarités familiales ou de voisinage, le système D, restent trop souvent la seule solution,
- Les normes appliquées, les manques de contrôle et le volume des départs en retraite pose avec acuité la capacité à répondre en quantité et en qualité aux besoins des familles.

Fort de ce constat, Familles de France apprécie la volonté affichée par le gouvernement de préparer l'avenir de notre pays et de construire un modèle qui, tout en répondant aux attentes des parents, œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et permette à chacun d'accéder à un travail.

Familles de France partage également l'ambition et la nécessité de garantir l'accueil de chaque enfant et de construire un service public qui permette de lui offrir les mêmes chances, quel que soit son lieu de naissance ou de vie.

Cependant, Familles de France tient à rappeler que le succès d'une politique d'accueil de la Petite Enfance repose sur :

- Un volontarisme, dans la durée, de tous décideurs et acteurs concernés
- Des financements adaptés, reposant sur des taux d'efforts supportables, pour les familles comme pour les communes
- Une démographie professionnelle, assurant en quantité et en qualité les moyens humains suffisants à la fourniture du service attendu, dans la durée.

SUR LES 4 PILIERS DE LA REFORME PROPOSEE



FAMILLES DE FRANCE

Garantir l'accueil de tous les enfants nécessite d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs de la petite enfance. Si le bloc communal ou inter communal semble un bon échelon pour évaluer les besoins quantitatifs et qualitatifs des familles, il faudra accompagner ces collectivités économiquement pour prendre des décisions de création de places et d'assurer ce développement.

La réalisation de 200 000 places d'accueil de plus, d'ici 2030, est une intention ambitieuse qui nécessite un **investissement économique** fort. Les exercices précédents sont loin du compte, c'est un réel sujet de vigilance pour lequel il est nécessaire de préciser l'accompagnement économique et en ingénierie. Familles de France recommande à cette occasion d'améliorer l'utilisation des crédits de la Branche Famille, trop souvent excédentaire.

Familles de France salue la volonté **d'accompagner les parents** dans la recherche d'un mode de garde par des services et des outils de proximité, ainsi que la création de 1000 crèches AVIP pour les parents en recherche d'emploi.

Par contre, Familles de France s'inquiète de la capacité du dispositif à **assurer la formation et le recrutement** de suffisamment de personnels pour répondre à ces créations de postes et au départ programmé de ceux arrivant en fin de carrière, en particulier de nombreuses assistantes maternelle.

La volonté d'améliorer la qualité de l'accueil pour effacer les constats inquiétants du rapport IGAS, l'accompagnement renforcé des enfants et les actions vers les parents demandent des compétences supplémentaires qui nécessitent à la fois de modifier les référentiels de formation et de compléter la formation initiale des personnels en place.

Familles de France soulève depuis plusieurs années et considère donc comme crucial la question du renforcement de l'attractivité de ces métiers par une meilleure reconnaissance et une amélioration de leur environnement social et économique.

Familles de France retient et accepte la proposition de la Première Ministre, de participer à la construction des solutions adaptées avec l'ensemble des acteurs concernés.

Contact : Laurent CLEVENOT, président du pôle Politique familiale

Tel 06 71 92 26 68 Mail : lclevenot@gmail.com